



PUNAISES DE LIT

LA MENACE FANTÔME

Courantes jusque dans les années 50, les punaises de lit avaient quasiment disparu depuis. Pourtant, on note aujourd'hui une recrudescence des cas d'infestations dans les lieux privés, comme publics.

Comment reconnaît-t-on ces petites bêtes ?

Que faire pour éviter la propagation ?

Que faire pour s'en débarrasser ?

Quel est le rôle de votre bailleur ou propriétaire ?

Réponses dans ce dossier.

Depuis les années 90 et particulièrement ces derniers temps, les punaises de lit sont de retour dans nos maisons. Plusieurs raisons à cela et notamment la résistance aux insecticides actuels, bien moins agressifs que ceux utilisés au début du XX^e siècle et interdits désormais. L'intensification des voyages est également un des facteurs de propagation, tout comme l'augmentation de la vente de marchandises d'occasion. Enfin, la méconnaissance de l'insecte et le manque d'information peuvent faire perdurer une infestation, notamment sans action coordonnée.

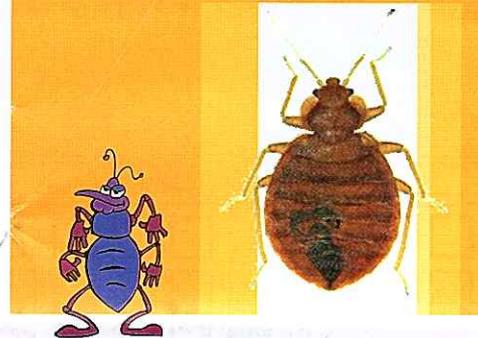
Comment savoir si l'on est concerné ?

Véritable fléau, la punaise de lit pond une dizaine d'œufs chaque jour et a donc un rythme de propagation extrêmement rapide. Elle se déplace d'une pièce à l'autre, mais aussi de logement en logement, en passant par les tuyauteries ou les fissures. Elle peut également être transportée par une personne sans qu'elle ne s'en rende compte. Puis, elle s'installe près de l'habitant (dans son lit, son canapé) mais ne reste pas sur le corps après l'avoir piqué. N'aimant pas la lumière, elle se réfugie donc ensuite dans des endroits sombres, difficiles d'accès (plinthes, coutures des matelas, livres, prises électriques).

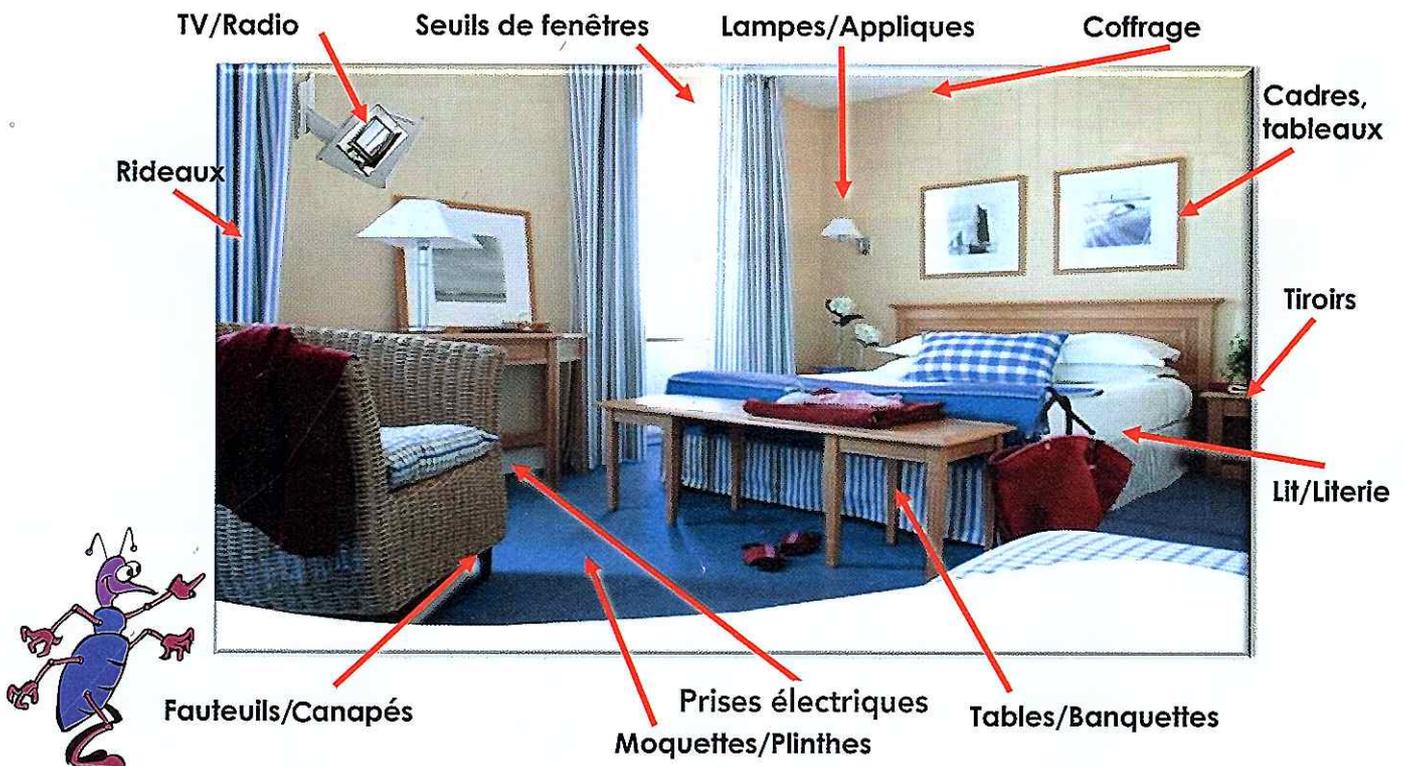
Repérer la présence de punaises de lit chez soi est assez simple. Leur piqûre peut laisser des traces de sang sur la literie. Vous pouvez également observer les œufs, semblables à des grains de riz, ou des déjections (petits points noirs) sur le matelas. Enfin, 4 à 5 boutons en ligne sur la peau est un signe caractéristique de la punaise, même si ils peuvent d'abord être pris pour des piqûres de moustique. Bien qu'il n'y ait pas de risque de transmission d'agents infectieux, ces piqûres peuvent être sources de problèmes dermatologiques plus ou moins graves, notamment en cas de réactions allergiques. Une invasion de ces nuisibles peut également provoquer beaucoup de stress, allant parfois jusqu'à la dépression, ou l'isolement social.

FICHE D'IDENTITÉ D'UNE PUNAISE

- Visible à l'œil nu
- 4 à 5 mm de long
- Couleur brune
- Corps ovale et aplati
- Espérance de vie de 6 à 24 mois
- 5 à 15 œufs pondus par jour par une femelle (200 à 500 œufs au total durant sa vie)
- Repas sanguin de 10 à 20 minutes



Où se cachent-elles ?



Cycle de vie d'une punaise de lit

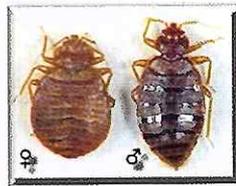
Œufs collants →
adhésion sur
toutes les
surfaces

Œufs



9 à 8
semaines

Adultes

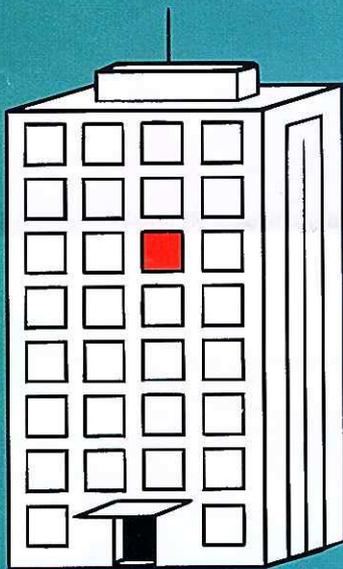


9 à 18
mois

Adulte †

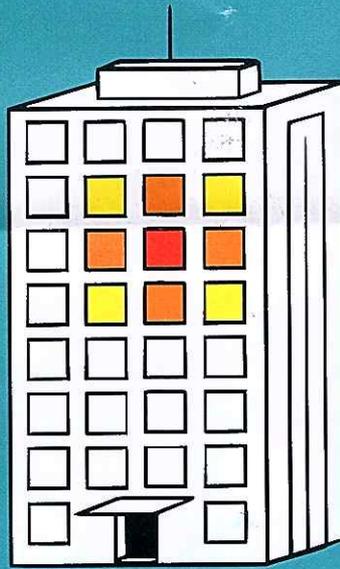


Propagation de l'infestation



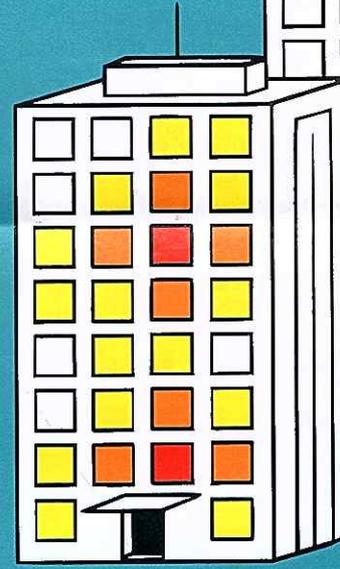
**Infestation
d'un appartement**

■ Première introduction



**Infestation
d'un immeuble**

■ Propagation immédiate des
logements adjacents



**Infestation
d'un quartier**

■ Propagation générale de
tout le voisinage



Traiter l'ensemble de l'immeuble

La plupart du temps, lorsqu'un appartement est infesté par des punaises de lit et qu'il n'est pas traité, d'autres appartements, voire la totalité de l'immeuble, peuvent être infestés dans un très court délai. Lorsque cela se produit, il faut alors que l'ensemble de l'immeuble soit traité, c'est-à-dire toutes les parties communes et tous les appartements, sinon l'infestation se renouvellera.

En pratique, personne ne peut contraindre un résident à ouvrir la porte de son logement. Pour cette raison, il est presque toujours impossible de traiter en une seule fois l'ensemble de l'immeuble, et des réinterventions ultérieures seront généralement nécessaires. Pour une efficacité redoutable, le bailleur a alors un rôle important afin de tenter de coordonner les traitements.



Que faire si les punaises ont envahi notre domicile ?

Une fois les punaises de lit installées dans un logement, il est parfois très difficile de s'en débarrasser. Après une inspection minutieuse de tous les recoins, certaines actions simples peuvent toutefois suffire :

- Aspirer les matelas, plinthes, sol, grilles d'aération, etc. Cela ne tue pas les punaises mais cela diminue leur nombre. Puis désinfecter immédiatement l'aspirateur et jeter le sac hermétiquement clos.
- Laver tous les vêtements, linge de maison, rideaux à 60° minimum et/ou les repasser. Les punaises n'aiment pas la chaleur.
- Mettre certains objets (livres) ou vêtements au congélateur. Elles n'aiment pas le froid non plus.
- Nettoyer tout l'intérieur à la vapeur (entre 120° et 180°) si possible.
- Décoller les meubles du mur (lit notamment).
- Des produits naturels existent pour tenter d'éliminer ces nuisibles comme la terre de diatomée.

Si toutes ces démarches s'avèrent inefficaces, vous devrez faire appel à un professionnel pour un traitement chimique des zones concernées. Les pièces traitées seront alors inutilisables pendant plusieurs heures (jusqu'à 24h pour les nouveaux nés, femmes enceintes et animaux domestiques).

Que dit la loi ?

Conformément à la loi ELAN du 23 novembre 2018, portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, tout logement doit être loué « exempt de toute infestation d'espèces nuisibles et parasites ».

Le propriétaire ou bailleur doit s'assurer tout au long de la durée de la location de l'état du bien. Si une intervention de désinsectisation s'avère nécessaire, c'est à lui d'en assurer la charge à 100%.

Si vous êtes concernés et si vous avez besoin d'aide pour contacter votre bailleur, n'hésitez pas à joindre le service Habitat de la ville : 01 69 29 34 36 - logement@lesulis.fr



PRENDRE QUELQUES PRÉCAUTIONS



- Éviter d'encombrer les pièces



- Professionnel en visite à domicile

- Porter des vêtements de protection
- Éviter de s'asseoir
- Inspecter ses affaires après



- Marchandise d'occasion

- Vêtements : nettoyer en machine à 60° ou mettre au congélateur
- Meuble, petit objet : inspecter chaque recoin et si nécessaire traiter avant de l'installer dans votre domicile



- Encombrants

- Ne pas récupérer de matelas ou autre objet dans les encombrants ou dépôts sauvages. (Voir entretien p.20.)



- Voyage

- Ne pas déposer les valises sur le lit ou le canapé pour les vider
- Ne pas stocker les valises dans la chambre, privilégier la salle de bain
- Inspecter la literie
- Au retour, aspirer la valise et laver les vêtements

Questions à Michèle Descamps

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE
DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT



Quel message souhaitez-vous faire passer aux habitants ?

Il est important de préciser que l'infestation par des punaises de lit n'est pas signe d'un manque d'hygiène ou de mauvais entretien de son logement. Tout le monde peut y être confronté sans discrimination. Il ne faut donc pas avoir honte ou peur de se signaler. Au contraire ! Il est primordial de prendre en charge le problème au plus vite afin que la propagation soit limitée, voire inexistante. Un diagnostic doit être réalisé pour mettre en place un protocole, adapté à la situation.

Ce protocole peut s'avérer très contraignant, notamment s'il s'agit de se débarrasser de certains meubles, mais il est nécessaire. Il en va de la réussite des interventions des entreprises spécialisées.

Il ne faut pas avoir honte ou peur de se signaler. Au contraire !

Quelle est l'implication de la Ville dans la gestion de ces nuisibles ?

La Ville des Ulis prend le sujet très au sérieux afin de tenter de stopper la progression du nombre de cas dans les loge-

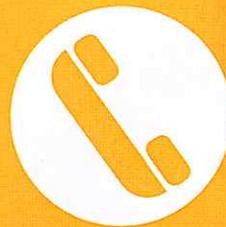
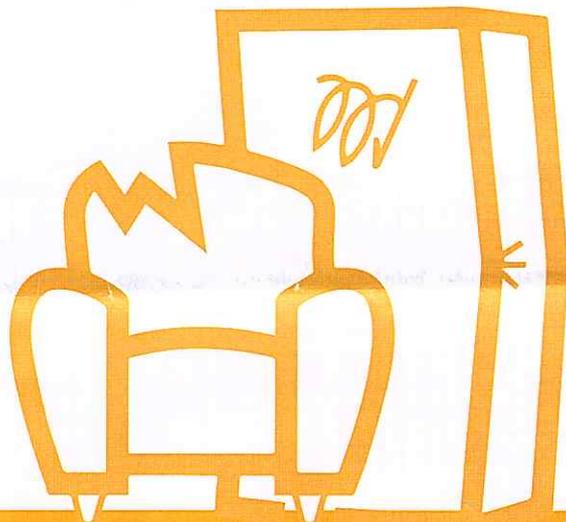
ments de la commune.

Ainsi, dans la convention cadre de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) que nous avons signée récemment, la Ville prévoit la mise en place d'une communication coordonnée. Le but : éradiquer ce véritable fléau. La dizaine de bailleurs présents sur Les Ulis est fortement impliquée. L'ensemble de la population sera ainsi sensibilisé via une campagne d'affichage, l'envoi de newsletter, ou de réunions d'information. Sachez également que cela s'inscrit dans une démarche plus globale d'amélioration du cadre de vie des habitants. Un travail de partenariat est aussi mené sur le traitement d'autres nuisibles comme les rats ou les pigeons, ainsi que sur le jet d'ordures par les fenêtres.

Comment gérer les déchets ou les encombrants infestés ?

Si lors du traitement par une équipe de professionnels, la suppression de meubles ou d'objets infestés s'avère nécessaire, celle-ci doit être réfléchie et organisée afin de ne pas contaminer d'autres sites. Lorsque des matelas ou autres sont déposés dans la rue, ils peuvent être récupérés par quelqu'un qui installera chez lui les nuisibles. Les donner à des associations ou les vendre dans des vides-greniers revient à la même chose et favorise la propagation.

Il est donc impératif que le matériel soit rendu inutilisable (indiquer dessus la présence de punaises, l'abîmer volontairement, l'emballer dans un sac plastique hermétique, etc.), ou qu'il parte directement à la déchetterie, sans risque d'être récupéré ou stocké avant destruction totale.



QUE FAIRE ?

Si vous êtes concernés, il est important de vous signaler afin de stopper l'invasion au plus vite et d'obtenir de l'aide.

- Prévenez votre bailleur ou propriétaire
- Prenez conseil auprès du service Habitat de la ville au 01 69 29 34 36 - logement@lesulis.fr